

Barème des honoraires de transaction sur cession de : FONDS DE COMMERCEs		
Montant de transaction	HONORAIRES H.T. maximum	HONORAIRES TTC maximum
< 150 000 €	10 000 €	12 000 €
150 000 € à 500 000 €	6,67 % H.T.	8 % TTC
500 001 € à 800 000 €	5,83 % H.T.	7 % TTC
> 800 000 €	5,00 % H.T.	6 % TTC